

Association PourEVA (Pour une Ethique du Vote Automatisé)
% Verhesen
Avenue des Martinets 36
1160 Auderghem

Mme Joëlle Milquet
Vice-Première Ministre, Ministre de l'Intérieur
et de l'Egalité des chances
Rue de la loi 2
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 4 janvier 2014

Références : Ch.M/08.07.2013
Objet : Nouveau système de vote électronique

Madame la Ministre,

Nous avons bien étudié votre courrier du 16 juillet dernier reçu en réponse à notre rencontre avec votre Cabinet en mai 2013.

Vous nous dites espérer avoir pu répondre à la plupart de nos inquiétudes. Nous sommes au regret de vous informer qu'il n'en est malheureusement rien.

Concernant le sujet des électeurs européens, nous prenons note que les tickets seront de taille identique quels que soient les électeurs.

Cependant notre inquiétude concernait le fait que plusieurs élections sont gérées sur le même ticket, contrairement au vote papier.

Concernant les cas de bulletins nuls, le projet de loi ne prévoit malheureusement pas tous les cas possibles (ratures sur le ticket, etc).

Concernant le contrôle de la fiabilité du système, nous connaissons le Collège des experts et

ses missions, mais nous connaissons aussi la faiblesse de leur nombre et de leurs moyens, qui n'apparaissent pas être améliorés.

Nous trouvons par ailleurs inquiétant, comme nous vous l'avons exprimé, que le contrôle des élections doive être mis aux mains d'experts et non dans celles des citoyens.

Concernant la publication du code source, vous n'apportez pas d'éléments permettant d'être sûr que le code qui tourne sur les machines est bien celui publié, de plus il n'est pas prévu que celui-ci soit rendu public avant les élections.

La certification du logiciel n'est pas non plus rendue publique.

Malheureusement bien qu'importants, pour la plupart ces points ne sont pas ceux qui nous semblent les plus préoccupants, et sur le fond du problème nous ne trouvons pas de réponse.

En effet, nous ne constatons pas d'amélioration du contrôle citoyen dans les différentes étapes du vote, du passage dans l'isoloir à la totalisation finale. Le ticket papier est une illusion dont il n'est prévu aucun usage hors du scan de son code QR.

Les citoyens sont déresponsabilisés lors du jour le plus important dans une démocratie, la fourniture des résultats est privatisée et le processus ne peut être contrôlé que par des experts. N'est-ce pas là la définition d'une technocratie ?

Nous pourrions également aborder le coût bien supérieur de ces systèmes dont nous cherchons encore ce qui pourrait sérieusement les justifier.

Pour toutes ces raisons nous continuerons donc à nous opposer à ce système et à défendre le retour, dans toutes les communes de notre pays, à un système électoral digne d'une réelle démocratie, c'est-à-dire dont l'ensemble des opérations, de l'établissement des listes de candidats aux opérations de vote et à la totalisation des résultats sont effectivement contrôlées par les citoyens-électeurs.

L'association citoyenne PourEVA.